

Fiche N° 155	Auteur D. Barbier	01/08/2008
	<h1>Pierre Bruslon</h1>	Ascendant ☉ Allié ○

Président à mortier au parlement de Bretagne en 1568



Pierre Bruslon, que l'on trouve aussi écrit Brullon, fut baptisé le 21 février 1535 en l'église Saint-Sauveur de Rennes.

Il fut d'abord connu sous le nom de *seigneur de Beaumont*, Jacqueline Thierry, sa mère, lui ayant laissé cette seigneurie sise en Mordelles ; mais à la mort de son père, conseiller au parlement de Bretagne, arrivée vers 1578, il devint *seigneur de la Musse*.

Il avait épousé en 1551 une riche héritière, Bonne de Texue, qui lui avait apporté les seigneuries de Texue en Pacé¹, de la Rivière en Gevezé, de Lesnen et de Trelvault en Saint-Tual, etc. Il acheta en outre, en 1571 la seigneurie de Tréguené, qui avait elle-même quelque importance. Sa femme lui donna neuf enfants et mourut en 1579.

Pierre Brullon se maria alors avec Françoise de Sanzay, d'une noble famille poitevine, *autant pieuse et vertueuse dame que pas une de son temps*², fille d'un chambellan et panetier ordinaire des rois François 1^{er} et Henri II.

¹ La seigneurie de Texue fut érigée par Charles IX en châtellenie par lettres patentes datées de septembre 1570, enregistrées au Parlement de Bretagne le 16 octobre suivant et à la Chambre des Comptes de Nantes le 22 mai 1576; ces lettres furent données en faveur de Pierre Bruslon pour le récompenser, ainsi que son père le sire de la Musse, des services rendus par eux à Sa Majesté: La châtellenie de Texue relevait en plus grande partie directement du duc puis du roi en leur Cour de Rennes, mais elle tenait quelques fiefs du seigneur de Betton. Elle jouissait de deux hautes justices exercées l'une à Pacé et l'autre à la Mézière, et s'étendait, en outre, dans les paroisses de Gévezé, Montreuil-le-Gast, l'Hermitage et Mordelles. Ses fourches patibulaires consistaient en deux gibets ou justices : « une justice verte apostée en Pacé au fief de la Foucheraye ès chesnes appelés les Chesnes Fourchus, au pastiz de la Foucheraye, sur le chemin cie Rennes, — et une justice sèche apostée au fief de Gey en Gévezé, au clos de la Justice, joignant la lande de Gey.» (Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine - 1897 (27))

² Du Paz. *Histoire généalogique des principales maisons de Bretagne*

Pierre Bruslon prenait en 1583 les titres de seigneur de la Musse, Beaumont, Tréguené, Saint-Thurial, la Motte-Brullon, la Motte-Baulon, Tixue, la Rivière-Tixue, Lesnen, Trelvaut, Bergnal et autres lieux. Il était en même temps président à mortier au parlement de Bretagne depuis 1568, conseiller du Roi en son conseil d'état depuis 1573 et chevalier de l'ordre du Roi par promotion de Charles IX ; c'était donc à Rennes un grand personnage quand éclatèrent en cette ville les troubles de la Ligue.

On sait que le chef des Ligueurs bretons, le duc de Mercoeur, ne put se maintenir dans la capitale de la province. Lorsque les Royaux ayant à leur tête Montbarot, gouverneur de Rennes, s'y furent fortement établis, ils craignirent d'avoir pour adversaire le seigneur de la Musse et ils l'obligèrent, lui et son gendre³, à quitter la ville : *Le lundy 18^e jour de juin 1589 – raconte Jean Pichart – le second président de la Musse, maistre Pierre Brullon, sortit de cette ville [de Rennes] par porte aux Foulions avec son train, estant soupçonné d'être du parti de la Ligue : et lorsqu'il sortit, dit à ceux de la garde : qu'il sortoit, qu'on lui faisoit tort, et quant à lui qu'il étoit bon serviteur de Dieu et du Roi, et l'avoit toujours esté et le seroit pendant sa vie, et n'avoit jamais donné occasion aux habitans de Rennes de se malcontenter de lui, ainsi leur avoit fait toujours plaisir (...)*

Pierre Brullon se retira en son château de la Musse, et pour se disculper du soupçon d'appartenir au parti du duc de Mercoeur, il accepta immédiatement – s'il ne la demanda pas lui-même – une garnison de soldats royaux, comme l'indique une lettre du prince Dombes, lieutenant général pour le roi en Bretagne, datée du 16 octobre 1589.

Aussitôt après avoir reçu cette lettre du prince de Dombes, Pierre Brullon fit venir à la Musse l'un des juges de la seigneurie, Jean Mauny, sieur de la Feuillée en Goven, et il lui donna par écrit la commission suivante :

Nous Pierre Brullon, chevalier de l'ordre du Roy, conseiller en ses conseils d'estat et privé, baron banneret de la Musse, seigneur chastelain de Beaumont, Baulon, Bergnac, Tréguené, le Plessix-Peillac, etc, à maistre Jan Mauny, juge ordinaire de nostre court et chastellainye de la Musse : nous vous mandons et très expressément enjoignons que, suivant le mandement et commission à nous adressée par Monseigneur le prince de Dombes pour l'établissement d'une garnizon de vingt-cinq arquebuziers en nostre chasteau de la Musse, (...)

Faict à nostre chasteau de la Musse ce 20^e jour d'octobre 1589.

L'ancien château de la Musse, en la paroisse de Baulon⁴ faisant partie de l'évêché de Saint-Malo, tirait vraisemblablement son nom de sa position aussi originale que pittoresque au fond des bois. Caché – mussé comme on disait jadis – dans le creux d'un vallon couvert de grands chênes, il formait sous leurs vastes ombrages une sorte d'île au milieu d'un étang : deux cours, cernées elles-mêmes d'eaux vives, le précédaient, et pour parvenir au logis seigneurial, il fallait franchir successivement trois pont-levis. Au siècle dernier, on y voyait encore, dit Ogée, *des tours et des remparts annonçant que ce château était jadis très fortifié*. C'était une habitation importante et ses possesseurs jouissaient d'une grande et légitime influence dans tout le pays d'alentour.

Le 22 novembre 1589, des arquebusiers et quelques gentilshommes volontaires entrèrent au château de la Musse pour le défendre en cas d'attaque. Le commandement en chef de la petite troupe est déferé au seigneur de la Musse lui-même ; mais en cas d'absence ou d'empêchement, Pierre Brullon peut être remplacé par son lieutenant Noël Lizay, sieur de la Motte-Lizay, connétable de Rennes. Les soldats *appointés tant du Roy que du Seigneur de la Musse* forment quatre escouades de quinze hommes. Le seigneur de la Musse avait probablement incorporé dans sa troupe tous les hommes valides du château et peut-être même des clercs attachés au petit prieuré

³ Jean du Breil, seigneur de Pontbriant et du Pin, qui avait épousé en 1574 Claude Brullon

⁴ Arrondissement de Redon, canton de Guichen (Ille-et-Vilaine). On écrivait autrefois et l'on écrit encore aujourd'hui indifféremment la *Musse* ou la *Muce*

de chanoines réguliers voisin. Commandement était fait aux paroisses d'alentour de surveiller attentivement tous les étrangers et d'accourir en armes pour défendre le château, aux premiers sons de la cloche d'alarme.

Quels furent les exploits de la garnison de la Muce ? Nous voudrions bien avoir à les raconter : n'eût-elle subi qu'un tout petit siège, ce serait intéressant pour nous ; mais hélas ! la vérité nous oblige à avouer que le rôle des soldats de Pierre Brullon semble s'être borné à surveiller le pays, chose fort utile d'ailleurs dans ces jours de troubles. Ils n'eurent point à livrer combat ni à repousser d'assaut. Ajoutons que cette garnison, établie pour deux mois seulement ne demeura, en réalité à la Musse qu'environ six semaines : formée le 22 novembre, elle quitta le château dans les premiers jours de janvier. (...)

Le rôle de la garnison de la Musse était terminé : Pierre Brullon demeura dans son château avec les quelques soldats qu'on lui laissait et l'on ne voit point d'ailleurs qu'il ait eu besoin de défendre sérieusement sa demeure contre les entreprises des Ligueurs.

L'année suivante, il revint habiter Rennes et son arrivée y fit assez de bruit pour que Jean Pichard crût devoir la signaler dans son journal en ces termes :

Le 18^e jour de juin (1591), M. le président de la Musse retourna et rentra en cette ville de Rennes dont il avoit esté chassé, et le dit jour sa maison n'a délivré de présidents, conseillers, noblesse, bourgeois, échevins, capitaines et autres. C'était une véritable ovation, comme l'on voit, faite par tout ce qu'il y avait de distingué à Rennes au seigneur de la Musse ; preuve que celui-ci jouissait de la plus grande considération dans la capitale de la Bretagne.

Néanmoins, Pierre Brullon fut encore exilé à la campagne et assez peu de temps même après sa rentrée à Rennes : ce fut le 10 novembre 1592 qu'il dut de nouveau quitter cette ville par ordre du lieutenant-général le prince de Dombes, son ancien ami, devenu duc de Montpensier. Le motif de cette seconde expulsion fut d'ailleurs des plus honorables pour le seigneur de la Musse. On donna à cette mesure l'apparence d'une nécessité de parti, mais l'opinion publique ne s'y laissa pas tromper. Jean Pichart nous apprend, en effet, que Pierre Brullon fut exilé cette fois pour s'être opposé de toute sa force à une nouvelle levée de deniers que le duc de Montpensier, grand dissipateur, voulait faire sur tant de deniers levés, par le passé et se plaignit hautement des prodigalités du lieutenant-général qui ne le lui pardonna pas.

Pierre Brullon quitta donc derechef Rennes ce jour-là *10^e de novembre, environ huit heures du matin, lui et son train environ de quatre personnes* et regagna son château de la Musse. Trois mois après sa femme, qui était, paraît-il, demeurée à Rennes, reçut à son tour ordre de quitter cette ville : *du mardy 11^e jour de febvrier (1593) fut fait commandement aux dames de la Musse et de Chasteauneuf de sortir de cette ville, estant suspectes du parti contraire.*

Toutes ces vexations abrégèrent vraisemblablement les jours du Seigneur de la Musse. C'est encore Jean Pichart qui nous apprend sa mort et nous décrit ses funérailles grandiosément célébrées : *On tient que Monsieur le Président La Musse de Bruslon est décédé de lundi 24^e jour de ce mois de janvier (1594) à sa maison de la Musse. C'est une grande perte au pays.*

Ses obsèques ne furent toutefois faites qu'un mois plus tard. *Du jeudi 24 du mois de febvrier audit an, le corps de deffunt Messire Pierre Bruslon en son vivant sieur de la Musse, conseiller du Roi, second président de Bretagne fut amené et conduit du chasteau de la Musse en cette ville par la porte de Toussaints et conduit à son logix avecq tout honneur que pouvoit mériter un tel personnage, et le lendemain fut inhumé en sa chapelle de Saint-François⁵, avec de grandes pompes funèbres, où assistèrent Messieurs de la Cour du Parlement, siège de*

⁵ En l'église du monastère des Cordeliers de Rennes, où les seigneurs de la Musse possédaient un enfeu.

Rennes en corps [la cour de la sénéchaussée de Rennes] et grande abondance de peuple, estant icelui seigneur beaucoup regretté comme bon patriote et qui a fait de grands biens aux pauvres.

A ce bel éloge qui semble mérité, il faut ajouter que Pierre Brullon était par sa science juridique à la hauteur des importantes fonctions qu'il remplissait au parlement. Aussi avait-il été adjoint en 1580 au premier président René de Bourgneuf en qualité de commissaire pour la réformation de la coutume de Bretagne.

De ses deux mariages, il n'avait eu que deux fils : Sébastien, du premier lit, mort avant lui, et Saldebreuil, du second lit, qui lui succéda comme seigneur de la Musse, et dont nous descendons. Ce dernier épousa Jeanne de Penmarc'h et obtint en 1621 du roi Louis XIII l'érection en comté de la seigneurie de la Musse⁶.

Aujourd'hui, il ne reste de l'ancien château de la Musse que des constructions sans grand caractère, n'offrant guère d'intéressant que leur singulière position au milieu d'un étang ; une nouvelle habitation a été récemment bâtie à quelque distance sur un mamelon dominant la forêt. Ce qui nous conserve le mieux le souvenir de l'antique importance seigneuriale du lieu c'est, croyons-nous, le manuscrit que nous venons d'analyser : nous y retrouvons les seigneurs de la Musse protégeant le pays contre les excès de la guerre civile ; nous voyons leur château avec sa défense militaire, leurs vassaux discutant en assemblées de paroisse les levées d'impôts qu'on veut établir, leurs soldats vivant suivant les moeurs du temps ; c'est tout un petit coin de la physionomie qu'offrait la Haute-Bretagne durant les troubles de la Ligue. Dominant enfin ce tableau, nous apparaît une belle figure de magistrat intègre et savant, le président Pierre Brullon, fidèle à la cause de Dieu et du Roi, préférant l'exil au parjure et sacrifiant la tranquillité de ses dernières années au soutien des intérêts du peuple opprimé.

Source : L'ABBÉ GUILLOTIN DE CORSON dans *Revue de Bretagne et de Vendée* - 1890 (69)



En 1590, François, amiral de Guyenne, séjourne à Montmuran ; il y reçoit d'un président au Parlement de Bretagne la supplique suivante :

⁶ En février 1584, Pierre Bruslon avait obtenu d'Henri III l'union de la seigneurie de Tréguené à sa châtellenie de la Musse. Plusieurs fiefs en Saint-Thurial, Bréal et Lassy formaient la seigneurie de Tréguené, possédée longtemps par la famille de Tréguené, puis par les Saint-Gilles du Pordo et les sires de Téhillac. Ainsi composée, la baronnie de la Musse s'étendait en sept paroisses : Baulon, Saint-Thurial, Lassy, Bréal, Goven, Guignen et Treffendel. Sa haute juridiction s'exerçait au bourg de Baulon où se trouvaient l'auditoire et la prison dans une maison qui existe encore et qui continue de s'appeler la Geole ; à côté de ce logis — assez curieux et ouvert d'une large voûte sous laquelle passe le grand chemin — apparaissaient au-dessus d'un perron le carcan et les ceps et colliers constituant le pilori seigneurial. (*Revue de Bretagne et de Vendée* - 1896 (82))

Monsieur, ayant rencontré la commodité de vous écrire, j'ai fait la présente pour vous représenter le misérable état de cette province ou vous avez bonne part et plus de bonne affection.

Elle est en tel état qu'il est besoin d'y pourvoir avec les deux mains diligemment, d'autant que l'Espagnol, y ayant pied, se fortifie à Hennebont et à Blavet.

Il faut donc, Monsieur, tenir une armée en mer ; soit à votre côte de Guyenne, soit à Bellisle, et y employer l'Anglais, avec les navires de Guyenne. Je pense bien que l'affaire vous sera commise, c'est pourquoi je vous en écris librement. Il y a de bonne cavalerie en ce pays qui peut faire tête à celle de l'ennemi, mais il n'y a aucune comparaison des gens de pied. Nous n'avons que des arquebusiers qui ne servent qu'à ruiner le pays.

Je vous supplie, très humblement, de m'honorer de vos commandements pour y obéir, comme votre très humble et très obéissant serviteur.

A Vitré, ce 8^e jour de janvier 1590,

Pierre BRUSLON DE LA MUSSE,



Maison de la Geôle à Baulon

Cette demeure, édifée par Pierre Brullon, abritait l'auditoire et la prison de la seigneurie de La Musse ; le roi Henri II avait en effet autorisé Pierre Brullon, par lettre datée de 1584, à réunir en ce lieu les cours de justice de sa seigneurie. Elle s'accorde, du point de vue de l'appareillage, avec les constructions du bourg, et se distingue par sa large voûte sous laquelle passe la route allant à Saint-Thurial.

Père de Saldebreuil, père Françoise, mère de Perronnelle de Trécesson, mère de Gilles Huchet de la Bédoyère, père d'André, père de Charles-Marie, père de Hugues-Humbert, père de Jeanne-Charlotte, mère de Charles-François du Bot du Grégo, père de Louise-Exupère, mère de Charles-Félix d'Amphernet de Pontbellanger, père de Michel-Adrien, père de Marthe, mère d'Yvonne O'Mahony, mère de Monique Bougrain